

de Semur et Marné
DIRECTION*de Melun*

INVENTAIRE

I. 3177

Des Biens dépendant d'⁽¹⁾ la Fabrique

de l'Eglise Paroissiale de Jouy le Châtel

Dressé en exécution de l'art. 3 de la loi du 9 décembre 1905.

L'an mil neuf cent six, le *vingt quatre fevrier à 10 heures*
du matin

En présence de MM.⁽²⁾ *Pilot Maire de la Commune
 de Jouy le Châtel et Fleury garde Champêtre
 de la Commune de Jouy le Châtel*

Monsieur le Curé, présent au moment des opérations
 (ouvertures) mais déclarant ne pouvoir le signer par ordre de Monsieur
 Nous soussigné (nom)⁽³⁾ *Dodeman Percepteur à Jouy le Châtel*

dûment commissionné et assermenté, spécialement délégué par le Directeur
 des Domaines, à *Melun*

Avons procédé, ainsi qu'il suit, à l'inventaire descriptif et estimatif
 des biens de toute nature détenus par *la Fabrique
 Paroissiale de l'Eglise de Jouy
 le Châtel*

(1) La fabrique paroissiale de.... ou la mense curiale de.... ou le conseil presbytéral de....

(2) Indiquer les noms, qualités et demeures des comparants. S'il y a des défaillants, on ajoutera : et
 en l'absence de M. (nom et qualité du défaillant) qui ne compare pas, bien qu'il ait été dûment convoqué ainsi qu'il résulte de (le procès-verbal de notification) annexé au présent inventaire.

Si l'inventaire est dressé en présence de témoins, on dira : En présence de MM. (nom, profession et
 demeure), témoins requis en l'absence de MM..... qui ne comparaissent pas bien que...etc.

(3) Inspecteur, Sous-Inspecteur ou Receveur Domains à....

CHAPITRE I^{er}. — BIENS ^{d⁽¹⁾} de la Fabrique

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
1	grande nef et bas-Côté - Quinante quatre bancs à 2 et 3 places avec dossier et marchepied en bois-de chêne , blanc et sapin	150 .
2	16 bancs portatifs en bois de sapin	12 .
3	2 grands tréteaux en chêne à 4 pieds	1 .
4	2 autres petits tréteaux , chêne et bois blanc	2 .
5	1 brançard pour les morts à 4 pieds en chêne (catafalque)	2 .
6	1 brançard enterrément d'enfant en bois blanc peint	2 .
7	1 chaise paillé en bois ordinaire	0 50 .
8	1 prie Dieu en paillé	0 50 .
9	avant chœur 16 stalles soit 2 à 8 places et siège à 1 place en chêne avec dossier et siège mobile	100 .
10	1 harmonium en chêne , Marque Dumont 2 Jeux à 2 pédales à Soufflet et son support	150 .

(1) La fabrique, la mense, le conseil presbytéral, etc.

la fabrique

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
dont l⁽¹⁾ n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
11	1 tabouret en chêne recouvert en velours rouge, à 4 pieds	1 .
12	2 autres tabourets recouverts velours rouge	1 .
13	4 prie Dieu en parille avec appui	2 .
14	1 Banc en chêne ord ^e	0 50
15	3 prie Dieu en parille	1 .
16	1 bâtie de communion, modèle environ 3 mètres 50 en chêne peint	1 .
17	1 marchepied - même longueur	0 50
18	1 harmonium « Alexandre » 2 jense en chêne à 2 pedales	1/0 .
19	1 tabouret chêne recouvert velours rouge	1 .
20	1 taloïnet - canné bois ordinaire	0 20
21	2 prie Dieu en parille	1 .
22	1 Lutrin chêne sculpté (hauteur 2 mètres) et son pupitre (6 faces en bas représentant différentes statuettes sculptées (trois faces au dessus mêmes sculptures	100 .
23	1 confessionnal en chêne ord ^e	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I^e. - BIENS ^{d'⁽¹⁾} de la fabrique

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	- grille en bois, renfermant au milieu une planche mobile comme siège et les deux côtés également avec marchepieds mobiles	20 .
24	2 portraits encadrés bois noir	1 .
25	1 pupitre bois blanc peint à trois pieds, hauteur 1. ^m 50	0 50
26	Dans le sanctuaire - Un fauteuil chêne sculpté ordinaire recouvert en velours rouge avec dossier et appuie bras	8 .
27	1 planche de support mobile en chêne 2 mètres environ largeur 1 m 30 environ	0 50
28	1 arrière-chêne sculpté recouvert en marbre noir mélangé à 2 pieds fixé au mur par des clous	2 .
29	1 arrière en bois ord.	0 50
30	1 échelle, forme échelle suspendue à 10 degrés, hauteur 2 mètres environ	2 .
31	Dans l'armoire formant corps avec l'autel 6 missels	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

la fabrique
 CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
 dont l⁽¹⁾ n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
	recouverts en cuir sont 8 avec curries, hauteur 90 à largeur sur 40	0 50
32	1 clochette en bronze - avec son battant. Diamètre 15 centimètres.	1 .
33	1 autre petite clochette métal argenté sans battant et cassée	0 20
34	1 -Centure de fond en cuivré avec voie blanche et bourse blanche	1 .
35	1 Décor en étoffe noire	0 50
36	1 chemise en étoffe - coton violet pour couverture d'autel	0 50
37	Canon d'autel cadre en bois noir avec fillet argenté	0 50
38	1 Capis comme autel en laine entouré de franges	0 50
39	1 Canon d'autel cadre bois soie	1 ..
40	1 porte missel bois surbaire	0 50
41	6 chandeliers hauteur 0 80 m cuivre doré et leurs tenches	40 00
42	4 chandeliers cuivre doré et leurs	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I^e. - BIENS ^{d'^{re}} de la fabrique

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	Soucches hauteur 0.50	10 ,
43	2 chandeliers cuivre doré et leurs soucches hauteur 0.45	3 ,
44	2 chandeliers cuivre doré et leurs soucches hauteur 0.45	2 ,
45	4 Basses faïence bleu	1 ,
46	4 bouquets soies avec fleurs blanches en plumes et feuilles en papier	1 ,
47	1 patène en cuivre argenté et chiffre bronze vernis	0 50
48	1 sonnette en cuivre doré	0 50
49	1 navette à encens métal argenté et sa cuillère	0 50
50	Une croix de procession, manche en bois peint noir, croix métal argenté hauteur 2 m 10 environ	1 ,
51	1 bénitier zinc et goupillon zinc, manche en bois	0 20
52	1 croix de tabernacle cuivre doré hauteur 0.80	1 ,
53	1 éteignoir manche bois or	0 ,
54	1 tapis laine à faux gris	0 ,

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

la Fabrique
CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
 dont l⁽¹⁾ n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
54 ^o	rouge, 4 mètres sur 6 1 lustre en verre cuire soie à 6 bougies avec support 52 Veilleuse à 3-chandelles - hauteur totale 1 mètre	2 , 55 ,
55	1 lustre cristal à 1 rang de huit bougies et 1 rang de 9 - hauteur 1. 80	5 ,
56	(autel de la St ^e Piege) 4 chandeliers cuire argenté et lens souches hauteur 040 ^c	5 ,
56 ^o	1-Tapis d'autel lustine violette double	0 , 0
57	1 nappe d'autel en coton et guipure	0 , 0
58	1 tapis laine (2 mètres largeur longueur 4 mètres	2 ,
59	1 lustre lampe forme ronde cuire soie et veilleuse	1 ,
60	2 lampes à essence à 1 branche et lens globes	5 ,
61	(autel St Joseph) 4 chandeliers cuire soie hauteur 0. 50 lens souches	10 ,

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I^e. - BIENS d'⁽¹⁾ la fabrique

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
63	1 croise de tabernacle, cuire doré hauteur 0.70	2 .
63	1 nappe d'autel (dessus taillé) avec dentelle au crochet	0 .
64	1 canon d'autel, bois doré	1 .
65	(boant chaut) 2 chandeliers cuire argenté	1 .
66	1 croise de tabernacle cuire argenté	1 .
67	1 bannière, fond moiré blanc avec broderie et frange doré statue de la vierge	15 .
68	1 bannière, fond moiré blanc avec broderie et glands, tress moiré	5 .
69	(autel Notre Dame des Sept Douleurs) 2 vases porcelaine hauteur 2 fm avec fleurs en papier	2 .
70	1 vase porte bouquet ordinaire avec bouquet de roses en papier	1 .
71	1 vase porcelaine avec pied mobile hauteur 40 mm	1 .

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

la fabrique

CHAPITRE II. – BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
dont l⁽¹⁾ n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
71 ^o	2 portes bouquets faïence dorée	0. 50
72	2 coussins porte couronne avec globe et pied, franges dorées, velours rouge	2 .
73	1 armoire à 4 portes fixée au mur en bois blanc peint rouge	2 .
74	1 armoire à 2 portes fixée au mur en bois ordinaire peint	-1 "
75	1 armoire à 1 porte fixée au mur bois ordinaire peint <i>(Les trois fixé au mur)</i>	1 .
76	1 buffet étagé à 2 grandes portes et 2 petites portes	4 .
77	9 nappes d'autel en talle fine et dentelles	9 .
78	3 aubes en talle fine avec guipure en bas	15 .
79	18 Surplis en coton ordinaire	18 .
80	6 Surplis grands	20 .
81	2 nappes de communion en talle, petites	1 .
82	2 nappes de communion en talle grandes	4 .

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I^e. — BIENS de la fabrique

N ^o D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
83	Linges servant à la célébration des cultes en tapis fine de différentes dimensions & boîte	3 .
84	1 Ornement blanc complet	10 .
85	1 — . drap d'or complet	15 .
86	2 Dalmatiques en drap d'or complets	20 .
87	1 Ornement en drap d'or très fin	3 .
88	2 Ornements complets Vert et Violet	12 .
89	2 Ornements complets rouge	15 .
90	2 " " noir	20 .
91	2 Dalmatiques complets noir	60 .
92	1 Toile funérale 12 ^e	1 .
93	1 Tenture entière noire pour entourer la chaire en laine ordinaire noir longueur 18 mètres	50 .
94	1 Portière en lustrine noire avec franges blanches	3 .
95	2 brassards de portières sans franges blanches	1 .
96	Tenture à fond rouge pour le fond	

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
dont l'⁽¹⁾ n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	du Sanctuaire	10 .
97	-Centaine de dais en soie moirée blanche avec franges-d'or	10 .
98	Plumets blancs (4) - - -	4 .
99	1 chapeau d'osier en tapis, bas en quipure	8 .
100	1 Chape noir-complète point entièrement	4 .
101	1 Chape bleu complète moutarde -	4 .
102	1 navette métal argenté et sa cuillère	1 .
103	2 - Encensiers cuivre-argenté	6 .
104	1 croix cuivre-argenté hauteur 60 cm	3 .
105	2 bretelles et le plat en-argent	20 .
106	2 , , , plat métal argenté, bretelle en cuir taillé	6 .
107	Bretelle pour extrême onction en argent	2 .
108	4 Chandliers cuivre-argenté à colonnes unies hauteur 60 cm	8 .
109	4 - chandliers cuivre-argenté hauteur 40 cm	8 .
110	1 gracie de tabernacle cuivre doré 75000	3 .

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I^e. - BIENS de la fabrique

N ^o D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
111	2 candelabres à 3 branches cuivre doré hauteur 0 ^m 15	1 .
112	2 candelabres à 7 branches cuivre vernis hauteur 0 ^m 15	10 .
113	2 appliques cuisine doré à 1 branche avec bouquet même métal à 8 lumières	16 00
114	8 boutanes d'enfants de chœur laine rouge	10 .
115	8 boutons d'enfants de chœur cuivre sans garniture	8 .
116	8 calottes d'enfants de chœur laine rouge	2 .
117	20 paroissiens notés de différentes grandeurs	1 .
118	2 canons d'autel bois doré mais très vieuse	1 .
119	1 Christ et sa croix en bois à vieux polaire	0 10 .
120	3 bourses velours	3 .
121	1 hémisphère portatif à métal argenté, fonds en zinc avec goupillon manche en bois	3 .

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

la fabrique
CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
 dont l⁽¹⁾ n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
122	1 porte pain bénit en bois ord ^{re} -peint	1 ,
123	9 tableaux plats différentes grandeurs cadre noir et doré et bois ordinaire représentant divers personnages	50 ,
124	1 tableau du fond de sanctuaire 2 ⁿ hauteur sur 1. If largeur	15 ,
125	14 Tableaux de chemin de croix en taille peinte, très ordinaires cintrés du haut, hauteur au milieu 13 ^j largeur 99 J	100 ,
126	1 statue de la St. Vierge et l'enfant plâtre ordinaire garnie d'un médaillon	20 ,
127	1 statue de St. Joseph en plâtre	20 ,
128	1 statue de St. Aubin : plâtre peint	25 ,
129	1 statue du Sacré-Cœur et son piédestal en plâtre rouge peint et doré	25 ,
	(Cette statue est réclamée par le curé qui en revendique la propriété)	
130	3 Statuettes en plâtre peint	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I^{er}. — BIENS ^{d⁽¹⁾} de la Fabrique

N ^o D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	représentants divers henninages	1 .
131	1 gracie H. D. des 7 Doulours plate ssurinaise	2.00 .
132	Gants baptismaux en pierre tendre à 2 compartiments formant à clef et la nappe se recouvrant	6 .
133	1 plaque marbre blanc (Nom Liezain) Le piétre présent en revendique la propriété .	10 .
134	1 plaque marbre blanc (Nom Sylvette)	3 .
135	" " (" 5 ⁰)	3 .
136	2 bénitiers ^{marbre} blanc (largeur 0.80 sur 0.90)	2 .
137	1 tableau représentant « Jésus couronné d'épines » (cadre) en bois noir avec filet doré	8 .
138	1 Tambour, 2 grandes portes, 2 petites, bois blanc peint	1 .
139	1 chaire à prêcher, chêne sculpté abat voix avec escalier tournant, offerte par M ^{me} Sylvette, siège mobile	10 .
140	1 prie Dieu, - chêne	1 .

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

la fabrique
CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
 dont l'⁽¹⁾ n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
141	4 fenêtres, 1 ^{re} aux armes de l'enseignement 2 ^e aux armes de St. Loïes de France 3 ^e aux attributs de M ^r . Paulin (patron) de la paroisse, 4 ^e aux attributs de M ^r . Esprit, dont la propriété est revendiquée par le desservant ainsi que la réparation et garnitures	1200 "
142	10 vitraux ordinaires, dont 1 offert par M ^{me} Desbrunes	1000 ,
143	1 vitrail, dont la propriété est revendiquée également par le desservant	150 ,
144	2 - armoires bois ordinaire avec rayons et 2 placards	10 ,
145	3 vases différentes dimensions en porcelaine et faïence	12 ,
146	1 bâti, 1 brosse 1 volumeau	1 ,
147	1 corbeille à fleur avec pied	0 50 ,
148	Monture de bois complète	8 ,
149	1 - tête de loup	1 ,
150	1 scaur et son bras	1 ,
151	3 tapis courant en crin largeur de 1 metre	10 ,

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I^e. - BIENS d'⁽¹⁾ la fabrique

N° D'ORDRE	DESIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
152	Vieux tabernacle, bois divers, bouton de serrure etc.	2 ,
153	Vieux bouquets de fleur	2 10
154	1 Vieux tabret chêne ordinaire renfermant accessoires de garnitures d'autels	1 50
155	2 colonnes en bois peint	2 ,
156	2 candélabres fleurs à 3 braies cuivre doré	4 ,
157	2 8 ^e à 3 braies, cuivre ordinaire	2 ,
158	1 Exposition en cuivre doré mêlé email à 4 colonnes simples	50 ,
159	Baton de N ^o aubin en bois doré, et 3 statuettes en bois doré	5 ,
160	1 Cierge pascal et sa garniture dans une armoire en bois ordinaire	1 ,
161	« Au clocher » 1 cloche, environ 1. 30 de diamètre au nom de Farnier frères, fondeur à Raliéant Forges posée sur charpente en bois	500 ,
162	1 horloge à 1 seul cadran au	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

la fabrique
CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
 dont l⁽¹⁾ n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	nom de Niort, me Mauzon 10 Laris 1 Seul cadran	
163	Tringles en fer creux pour support de garnitures de tentes et matraquilles (46 mètres)	100
	—	8
	Tous les objets servant à l'exercice du culte, calices, ciborium, paternes, vases aux Stéphanelles, Ostensori ayant été volés il y a quelques mois, les tabernacles suivis par le prêtre avant le commencement des opérations, ne contiennent absolument rien	
	Les troncs ayant été volés au même moment ne sont pas remplacés	
164	1 Registry des délibérations	
165	2 Extraits d'inscription de rentes sur l'Etat N° 0675957 de P. 3200 et N° 0675958 de F. 9.00	
	—	
	D'après le registre journal de caisse il existe une somme en	

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE I^{er}. — BIENS de la fabrique

N° D'ORDRE	DÉSIGNATION DES BIENS.	ESTIMATION.
	caisse de 11 ^f 3 en soldes qui nous a été représentée	"
166	Maitre Autel - En bois peint, longueur 4 mètres hauteur 1.60 gradins 3 - 2 gradins au dessus encadrant le tabernacle en bois peint avec 2 colonnes de côté	100
166 ^{me}	Autel de la St ^e Vierge en bois peint, longueur 8 m - avec tabernacle en bois ordinaire peint	75
167	Autel St ^e Joseph, même forme et mêmes dimensions	75
168	1 Lampe en cuivre revis ordinaire	10
169	Boîte à bannières en bois ordinaire peint	2
170	1 bénitier pierre ordinaire forme coquille	0 50
171	Une Lancturire, boiserie circulaire montant à hauteur des fenêtres.	80 00
172	- grille de communion en fonte; rampe en bois avec fronte	10 00

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

CHAPITRE II. — BIENS de l'Etat, des Départements et des Communes
 dont l'⁽¹⁾ à la fabrique n'a que la jouissance.

N° D'ORDRE	DESCRIPTION DES BIENS.	ESTIMATION.
1	La Vierge et l'enfant - Statue en pierre XIV siècle.	" "
2	Grand chandelier pour le vierge pascal.	" "
3		

(1) La Fabrique, la Mense, le Conseil presbytéral, etc.

DÉCLARATION CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF

La fabrique de l'Eglise Paroissiale
de Jouy-le-Châtel ne possède aucun
bien foncier mais seulement des titres-de
rentes sur l'Etat énumérés ci-dessus.

Précise pas d'armoires à 8-clefs, les
troues ayant été volées, les réparations n'ont
pu être faites faute de ressources.

Les registres de baptême, mariages existent
depuis 1820.

Il n'existe aucune autre pièce d'archives.

L'inscription de rente sur l'Etat
N° 608395, bien qui au nom de la Paroisse
appartient au bureau de bienfaisance de Jouy
- le Châtel - qui encaisse les revenus et ne figure
pas dans les recettes des comptes de la Fabrique

V. u. 16

OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

Aucun délégué ne s'est présenté avec opérations de l'inventaire.

Il est joint à l'appui du présent inventaire une protestation sur cui se servent.

(1) Le présent inventaire et le classement qu'il comporte sont établis tous droits et moyens de l'État et des parties réservés.

Sur notre réquisition, MM.

ont déclaré qu'à leur connaissance il n'existe pas d'autres biens susceptibles d'être inventoriés que ceux portés au présent procès-verbal.

MM.

requis par nous de déclarer qu'à leur connaissance il n'existe pas d'autres biens susceptibles d'être inventoriés que ceux portés au présent procès-verbal, ont refusé de faire cette déclaration.

En conséquence nous avons clos le présent inventaire contenant 4 rôle^s, _____ renvoi et _____ mots rayés, le 24 février 1906 à 8 heure $\frac{1}{2}$ du soir, et après lecture faite, nous l'avons signé avec MM.
Pielok, Maine et Fleury garde champêtre

ou bien, nous l'avons signé seul, les comparants ayant refusé de le revêtir de leur signature.

Sig^{ne}: Dodeman Pielot Fleury

Le présent procès-verbal de prise de possession est établi, tous droits et moyens réservés.

(1)

Aucune remise n'a été effectuée

En conséquence, nous avons clos le présent procès-verbal contenant 2 rôlets, *sans* renvoi et *un* mot^s rayé^s, *et quatre lignes* bâties toutes et *toutes* l'arrosé ligne leu^l, aucun des anciens représentants légaux ou ancien comptable n'ayant comparu.

Bouygues

d'an 1907, le vingt cinq Janvier, au siège de l'ancienne fabrique paroissiale de Yoncq le Chatel, nous avons pris possession effectuée des biens de l'école élémentaire, à l'exception du titre de vente n° 618 395 qui, d'après les déclarations de Hermine le Meaire de Yoncq le Chatel et de Nomine le Curé de cette paroisse, faits au toutzigné ce même jour, n'a jamais été en leur possession et n'appartient pas à l'ancien fabriqué

Bouygues

⁽¹⁾ Suiyer les indications du modèle Annexe n° 4 de l'Instruction n° 3198.